

NUMERO 10 – DECEMBRE 2018

Journal communal de Coincy

Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Cérémonie des vœux
- Groupe de travail chargé de l'aménagement d'un espace paysager
- Dépôt de gravats Haganis
- Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918
- Travaux voirie rue d'Aubigny
- Sécheresse 2018
- Fin des travaux dans la rue Principale
- Recensement INSEE 2019
- Réseau Fibre Optique de Coincy
- Noël des enfants
- Les Séniors honorés
- Etat civil

A noter !



Cérémonie des vœux

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des vœux suivie d'un pot de l'amitié le :

Samedi 12 janvier 2019 à 18h00

dans la salle communale de Coincy.

Le mot du Maire

Nous voici à la fin de l'année 2018 et ce 5ème bulletin d'information municipal édité en fin d'année marque la cinquième année de notre mandat.

2018 était pour nous l'engagement de réalisation de travaux sur la voirie de la rue Principale et la réhabilitation de la contre-allée. Dans la continuité, nous avons décidé de créer 11 places de stationnement et de réaménager la place devant la Mairie. Dans cette phase de travaux, nous avons réalisé l'éclairage du lavoir (notre boîte à livres) rendant ce centre village plus attrayant.

La création de ces places de stationnement nous permet d'homologuer, avec la CCHCPP et la Fédération Française de Randonnées Grand Est, un départ de COINCY pour une boucle de randonnées allant jusqu'à Glatigny ou Laquenexy et nous travaillons encore sur une variante avec la commune de Marsilly.

Lors de la dernière réunion de la Commission de Suivi de Site Lidl, en juin, la Commission a souhaité la création d'un groupe de travail impliquant la CCHCPP et la Société Lidl pour l'élaboration du projet paysager destiné à supprimer ou atténuer les diverses nuisances provenant du site. Une première réunion a eu lieu le 25 octobre. Notre impression est que nous sommes sur la bonne voie, néanmoins restons vigilants.

Le déploiement de la fibre optique très haut débit à Coincy a pris du retard. Les réunions avec Moselle Fibre et la CCHCPP laissent penser qu'en tout début d'année 2019 les services commerciaux de l'opérateur contacteront les administrés des communes concernées. Une réunion d'information doit être programmée. Nous sommes présents à toutes les réunions et continuerons à être attentifs au bon déroulement du déploiement de la THD sur Coincy.

L'opération « Participation citoyenne » est lancée. Je remercie les référents pour leur engagement. Si vous souhaitez participer comme référent, contactez-nous.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous recevoir autour d'un pot amical, à l'occasion des vœux, le samedi 12 janvier à 18h00. Nous comptons sur votre présence.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Michel HERENCIA

Extrait du compte rendu du groupe de travail chargé de l'aménagement d'un espace paysager : réunion du 25/10/2018

Le Maire de Coincy rappelle l'objectif de cette première réunion qui est de constituer, suite à la demande de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, lors de la réunion de la Commission de Suivi de Site Lidl du 5 juin 2018, un groupe de travail qui réfléchisse à la création d'un espace paysager entre la plateforme logistique Lidl et le village de Coincy destiné à l'évitement du visuel direct depuis le village et l'atténuation des nuisances sonores provenant du site.

La CCHCPP, la Société LIDL et la commune de COINCY étaient représentées.

Le Maire rappelle les démarches engagées auprès de la CCHCPP pour inscrire cette initiative dans le projet intercommunal relatif à la « trame verte et bleue » (TVB). Par courrier en date du 26 février 2018, la CCHCPP a manifesté l'intérêt de la Communauté de Communes pour ce projet communal. Les représentants de la CCHCPP, ce jour, le confirment.

Au groupe initialement composé des membres présents, M. le Maire propose d'associer :

- le CAUE, Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle, initiateur du pré-projet.
- l'association AGIPECE (Agir Pour la Protection de l'Environnement de Coincy et Environs), représentée par son président Monsieur Christian d'ORNELLAS, association regroupant, entre autres, des habitants du village de Coincy.

Les participants donnent leur accord pour les intégrer au groupe de travail.

M. le Maire présente l'état de l'acquisition des parcelles mis à jour en accord avec la SAFER en octobre 2018. Globalement, sur un total de 11 :

- 8 parcelles acquises dont 3 en procédure « bien sans maître ».
- 2 parcelles sous compromis ; leur achat par la commune sera concrétisé avant fin 2018.
- 1 refus de vente.

Après échanges entre les participants, il est admis que le pré-projet établi par le CAUE reste à compléter sur le plan des nuisances sonores et qu'il faudra tenir compte des prescriptions du SCOTAM.

Pour ce qui concerne la zone qui fait face aux aérofrigorifères, le groupe de travail est conscient que la solution pour réduire les nuisances sonores ne pourra pas passer par l'aménagement projeté et qu'elle reste au niveau de la société Lidl.

Des engagements ont été pris lors de la réunion de la CSS du 5 juin 2018, la Société Lidl confirme les études en cours.

Le groupe de travail est d'accord pour missionner AMPLITUDE, qui possède des compétences en matière acoustique, comme maître d'œuvre. Il incombera à ce dernier d'élaborer un cahier des charges approprié donnant satisfaction aux parties, notamment à la commune de Coincy et à la société Lidl.

Pour avancer concrètement dans ce projet il faut des engagements financiers. La commune de Coincy l'a déjà fait : elle a investi dans l'achat des parcelles.

La Société Lidl s'engage à contacter le Cabinet AMPLITUDE pour qu'il affine sa proposition (en précisant notamment le périmètre de l'étude, merlon communautaire inclus ou non) et prendra déjà en charge, dans un premier temps, la partie phase d'étude de la proposition déjà transmise.

Restera ensuite à déterminer, pour chacun, sa participation aux postes suivants :

- la maîtrise d'œuvre (estimation faite par AMPLITUDE)
- la réalisation, selon l'étude paysagère qui sera chiffrée dans la phase étude.

L'étude réalisée par AMPLITUDE sera suivie par un comité de pilotage issu du groupe de travail chargé de l'aménagement d'un espace paysager à Coincy.

En conclusion :

La commune de Coincy prend acte des avancées constructives de cette première réunion du groupe de travail. La société Lidl s'est engagée, dès contact avec le cabinet AMPLITUDE, à en informer le groupe de travail, ce qui permettra la tenue d'une prochaine réunion.

Dépôt de gravats Haganis

Le 15 mai 2018, par courrier, nous avons fait part à Monsieur Jean Luc BOHL, Président de Metz Métropole, de notre préoccupation de voir se constituer un amoncellement de gravats de déconstruction sur le site Haganis en bordure de la D4, en limite du ban communal de Coincy, nouvelle atteinte à notre environnement.

Nous avons aussi alerté le Maire de Metz, la CCHCPP et notre démarche a été relayée par Monsieur Jean Louis MASSON, Sénateur et Conseiller départemental de la Moselle.

Notre action a effectivement été suivie d'effet : comme vous pouvez le constater, un merlon de terre a été érigé et Haganis s'est engagé à le végétaliser avec des plantations d'arbres qui ne peuvent être que bénéfiques pour l'intégration paysagère du site.

Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918

Le Conseil Municipal, représenté par le maire, Monsieur Michel HERENCIA et un adjoint, Monsieur Gilbert Gauthier, a participé à la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 au monument du Souvenir, à Retonfey.

Des Anciens Combattants, de nombreux élus et un grand nombre d'élèves de nos écoles ont partagé ces moments de recueillement lors de cette émouvante manifestation.

Une lecture nominative des résidents ou des personnes nées sur la commune de COINCY morts aux champs d'honneur durant la première guerre mondiale a été faite par un enfant de Coincy.

Il s'agit de :

Année 1916 : François MUNIER, Jules PETITMANGIN

Année 1917 : Paul BRIDE

Année 1918 : Emile MARRION

Rappelons que Coincy, Ogy-Montoy-Flanville, Retonfey et Noisseville apportent leur soutien à l'Union Nationale des Combattants Section n°57.



Travaux voirie rue d'Aubigny

Parallèlement aux travaux de voirie sur la rue Principale que nous venons de réaliser, nous sommes intervenus auprès du Conseil Départemental de la Moselle pour que soient repris les enrobés dégradés de la chaussée sur la RD4A (rue d'Aubigny) à proximité de l'entrée du village. C'est ce qui a été fait et nous remercions le Conseil Départemental pour les travaux engagés.

Sécheresse 2018

Six dossiers de dommages subis sur des habitations de Coincy à la suite de la sécheresse de l'été 2018 ont été déposés en mairie. Ces dossiers ont été transmis au service de la protection civile en Préfecture de la Moselle pour une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Nous ne manquerons pas d'informer les administrés ayant fait une déclaration dès retour des décisions prises par les services concernés.

Fin des travaux dans la rue Principale



Recensement INSEE 2019



La population de Coincy sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2019. Madame Cathie Désert Zimmermann sera notre agent recenseur. Celle-ci se rendra à votre domicile munie d'une carte tricolore officielle comportant sa photographie et la signature du Maire, permettant de l'identifier. Elle vous remettra un questionnaire à remplir concernant le logement ainsi qu'un autre, individuel pour chaque occupant, et une notice d'information. Elle sera à votre disposition pour vous expliquer les procédures, sachant qu'il sera possible de remplir les formulaires par internet. Merci de lui réserver un bon accueil. Nous vous rappelons que la participation au recensement est un acte civique obligatoire.



**Haut Chemin
Pays de Pange**

Communauté de Communes

La fibre pour 13 nouvelles communes

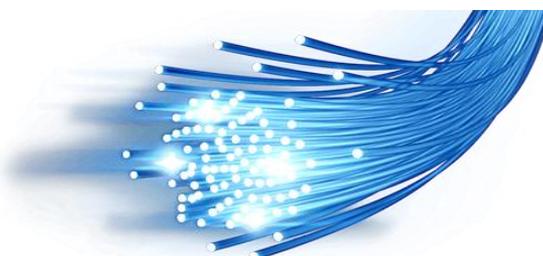
Le programme de déploiement de la fibre sur tout le territoire Haut Chemin – Pays de Pange se poursuit. Depuis octobre, l'ouverture de la plaque de Vry a permis à 13 communes supplémentaires d'être raccordées à Internet à très haut débit.

Réseau Fibre Optique de Coincy

La mise en place des prises de raccordement sur les habitations va commencer. Les personnes ayant renvoyé le formulaire d'inscription pour un raccordement seront contactées pour un rendez-vous prochainement.

L'appel téléphonique de prise de rendez-vous se fera exclusivement par la Société AXIANS pour le compte de MOSELLE FIBRE, le numéro de tél commence par 02.

Soyons vigilants !





Les Séniors honorés

La municipalité a convié les 65 ans et plus à se retrouver autour d'un repas, dans un joli cadre, à la Bergerie de Rugy le dimanche 2 décembre, moment appréciable de partage, de souvenirs et de retrouvailles pour nos séniors, dans une ambiance conviviale. Nous leur avons souhaité de bonnes fêtes de fin d'année.

Noël des enfants

Déterminé à troquer son traîneau pour un joli bateau électro solaire pour emmener les enfants de Coincy admirer les illuminations de Noël, le Père Noël a vu son beau projet perturbé par le brouillard et les mauvaises conditions climatiques. C'est donc au printemps qu'il conviera les enfants à admirer l'éveil de la nature au fil de l'eau. En attendant, il les a conviés à un goûter réconfortant en mairie.



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Le nouveau lien entre vous et nous



PanneauPocket,
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**



Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



NOUVEAU

Etat civil

Erratum : en juillet 2018, nous vous faisons part de la naissance de **Romane Marie Mireille LEXA-BERNARDI**, née le 12 mars 2018, en écrivant BERNARDINI au lieu de BERNARDI. Nous prions la famille de bien vouloir nous excuser pour cette erreur que nous tenions à rectifier dans ce numéro du journal communal.



Mairie de Coincy
1, place de la Mairie
57530 COINCY
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél : 03 87 76 75 50
Mail : mairie.coincy57@orange.fr
Horaires d'ouverture : lundi (8 h à 12 h et 17 h à 19 h),
mercredi (17 h à 19 h), Vendredi (10 h à 12 h)